

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS - SENIORS

SAISON 2026-2027

REGIONALE FEMININE 2

ARTICLE 1 : COMPOSITION DES POULES :

Le championnat Régionale féminine 2 est composé de 2 poules de 14 équipes.

ARTICLE 2 : REGLES DE PARTICIPATION :

Nombre de joueuses autorisées sur la feuille de marque : 10 au plus dont :

Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, 2C, 0CT, 1CASTCTC, 2CASTCTC ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC)	3
	Licence ASP	0
	Licence 0C	Sans limite
Types de licences autorisées (nb minimum)	Joueuses du club porteur dans le cadre d'un engagement en inter-équipe	5
Couleurs de licences autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	4
	Orange	

Une joueuse titulaire d'une licence 1C ou 2C auprès de son club principal et bénéficiant d'une licence AS au sein d'une inter-équipe sera comptabilisée dans la limite des licences 1C et 2C de l'inter-équipe.

ARTICLE 3 : MONTEES ET DESCENTES :

- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule, montent en Pré-nationale ;
- En cas d'impossibilité d'accession d'une ou plusieurs de ces 4 équipes, la priorité sera donnée selon l'ordre suivant :
 - o Repêchages en cas de descentes excédentaires de Pré-nationale ;
 - o Classement inter-poules au ranking (cf article 41 des RSG). ;
- Les équipes classées 12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} de chaque poule, descendent en RF3.
- Les montées ou descentes supplémentaires sont déterminées par le classement inter-poules au ranking.

ARTICLE 4 : PHASE FINALE :

Une finale est organisée entre le 1^{er} de chaque poule pour l'attribution du titre de championnes RF2. Lors de la finale RF2: les frais d'arbitrage sont à la charge de la Ligue des Pays de la Loire.

ARTICLE 5 : CAS NON PREVUS :

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau Régional après avis de la Commission Régionale 5x5.

Les règlements particuliers ont été adoptés par le Comité Directeur lors de la Consultation à distance entre le mardi 23/06/2026 à 21h26 et jeudi 25/06/2026 à 13h00.

***La Présidente de la Ligue,
Sandrine PASCO.***

***Le Secrétaire Général,
Fabien AUGE***



PAYS DE LA LOIRE
BASKETBALL